



# Registre public d'accessibilité

Mis à jour en décembre 2023

Théâtre aux Mains Nues  
7 square des cardeurs 75020 PARIS  
N°SIRET 323 419 333 00030

CONTACT :  
Anaëlle Tandeau  
09.72.65.29.48  
[contact@theatre-aux-mains-nues.fr](mailto:contact@theatre-aux-mains-nues.fr)

# SOMMAIRE

- 1 — Fiche informative de synthèse p.03
- 2 — Présentation de l'établissement p.04
- 3 — Accessibilité du bâtiment p.06
- 4 — Accessibilité de l'accueil et de l'atelier p.09
- 5 — Accessibilité de la salle de répétition p.11
- 6 — Accessibilité des autres espaces p.13
- 7 — Annexes p.14



## Accessibilité de l'établissement



**Bienvenue** au Théâtre aux Mains Nues  
spectacles de marionnette et formations aux arts de la marionnette

→ Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous

oui  non

→ Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services

oui  non



### Formation du personnel d'accueil aux différentes situations de handicap

→ Le personnel est sensibilisé.

C'est-à-dire que le personnel est informé de la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel est formé.

C'est-à-dire que le personnel a suivi une formation pour un accueil des différentes personnes en situation de handicap.

→ Le personnel sera formé.



### Matériel adapté

→ Le matériel est entretenu et réparé  oui  non

→ Le personnel connaît le matériel  oui  non



**Contact :** Anaëlle Tandeu / [contact@theatre-aux-mains-nues.fr](mailto:contact@theatre-aux-mains-nues.fr) / 09.72.65.29.48



### Consultation du registre public d'accessibilité :



à l'accueil



sur le site internet

N° SIRET : 323 419 333 00030

Adresse : 7 square des cardeurs 75020 PARIS

## 2 — Présentation de l'établissement

Bienvenue à l'école du Théâtre aux Mains Nues

*Lieu de formation dédié aux arts de la marionnette*

L'école du Théâtre aux Mains Nues propose des formations professionnelles, des stages et des ateliers autour de la marionnette.

L'école est dans un autre espace que le théâtre.

Elle se situe à 500 mètres à pied du théâtre.

L'école se compose d'un atelier et d'une salle de répétition.

Elle dispose également d'un bureau pour l'équipe de l'établissement.

**Vous pouvez consulter le registre public d'accessibilité :**

à l'accueil

sur le site Internet

**Le bâtiment et tous les services proposés sont accessibles à tous :**

oui  non

**Le personnel vous informe de l'accessibilité du bâtiment et des services :**

oui  non

**Le personnel est formé au matériel mis à disposition :**

oui  non

**Le matériel est entretenu et réparé :**

oui  non

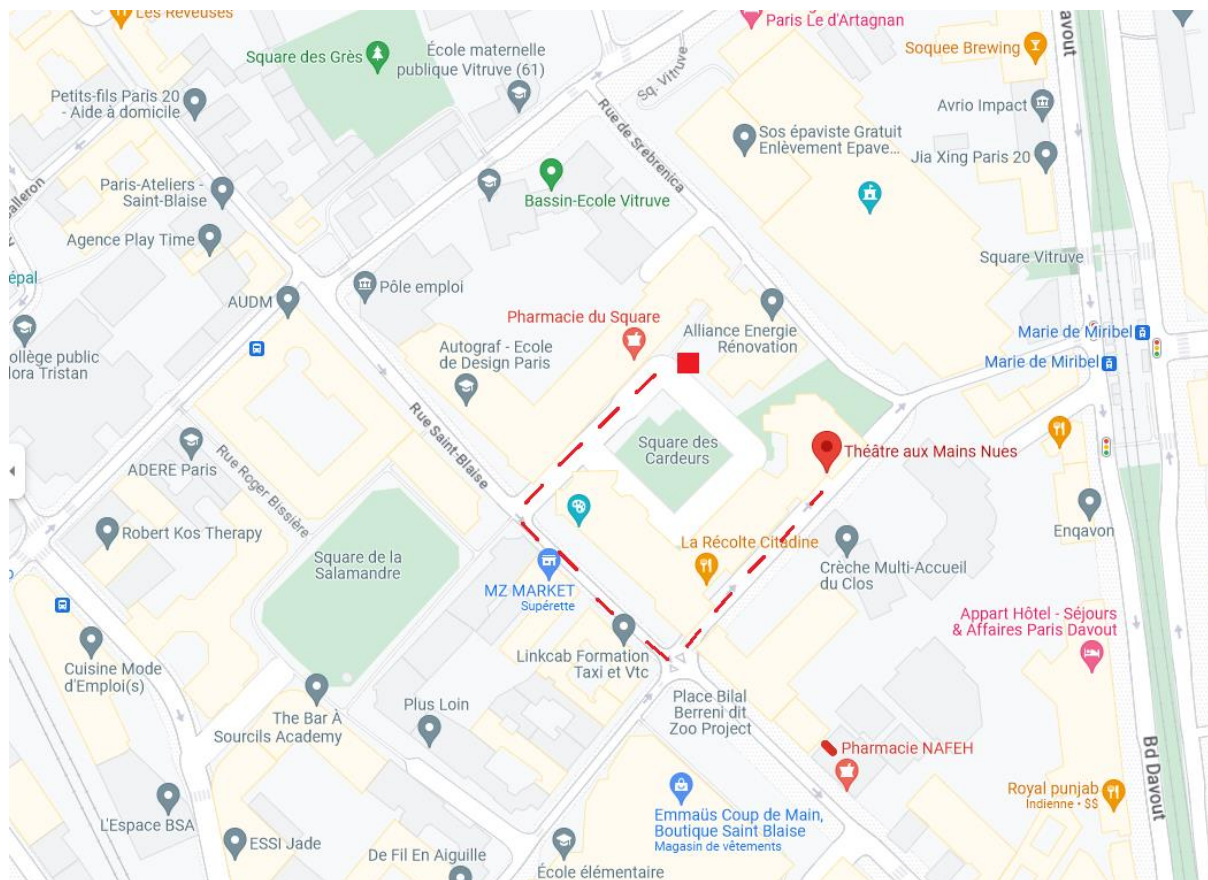
**Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap :**

oui  non

**Le personnel est initié à la langue des signes françaises (LSF) :**

oui  non

## 3 — Accessibilité du bâtiment



### Venir en transports en commun :

#### MéTRO :

Ligne 9 - station Maraîchers (à 800m)

Ligne 3 - station Porte de Bagnolet (à 800m)

Ligne 2 - station Alexandre Dumas (à 1.1km)

#### Tramway :

Ligne T3b - station Marie de Miribel (à 400 m)

Bus:

Ligne 64 - arrêt Orteaux (à 450m)

Ligne 26 - arrêt Orteaux (à 450m)

ligne 76 - arrêt Pyrénées-Bagnolet (à 500m)

**Parking :**

L'école du Théâtre aux Mains Nues ne dispose pas de place de parking.

**Entrée :**

L'entrée de l'école est accessible par le square des cardeurs.

L'entrée du square se situe entre le 39 et le 41 de la rue Saint-Blaise.



L'accès à l'école se fait de plain-pied, sous le grand escalier.



L'école du Théâtre aux Mains Nues est ouverte  
du lundi au vendredi, de 9h à 18h.

L'école dispose de deux espaces,  
un atelier et une salle de répétition.

**Tous les espaces du bâtiment sont au même niveau.**

**Le bâtiment n'est pas équipé de boucle à induction magnétique.**

Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil  
aux différentes personnes en situation de handicap.



Vous pouvez signaler tout besoin particulier ou poser vos questions concernant l'accès à l'école en contactant :

Anaëlle Tandeau

09.72.65.29.48

[contact@theatre-aux-mains-nues.fr](mailto:contact@theatre-aux-mains-nues.fr)

## 4 — Accessibilité de l'accueil et de l'atelier



Une porte manuelle permet d'entrer dans l'atelier et d'accéder au bureau du personnel.

Une grille au sol est présente devant la porte.

Une aide humaine au déplacement est possible.

Le bureau du personnel est visible depuis l'extérieur.

La circulation dans l'atelier est accessible aux personnes en fauteuil roulant.



## 5 — Accessibilité de la salle de répétition



Une porte manuelle permet d'entrer dans la salle de répétition.

Une aide humaine au déplacement est possible.

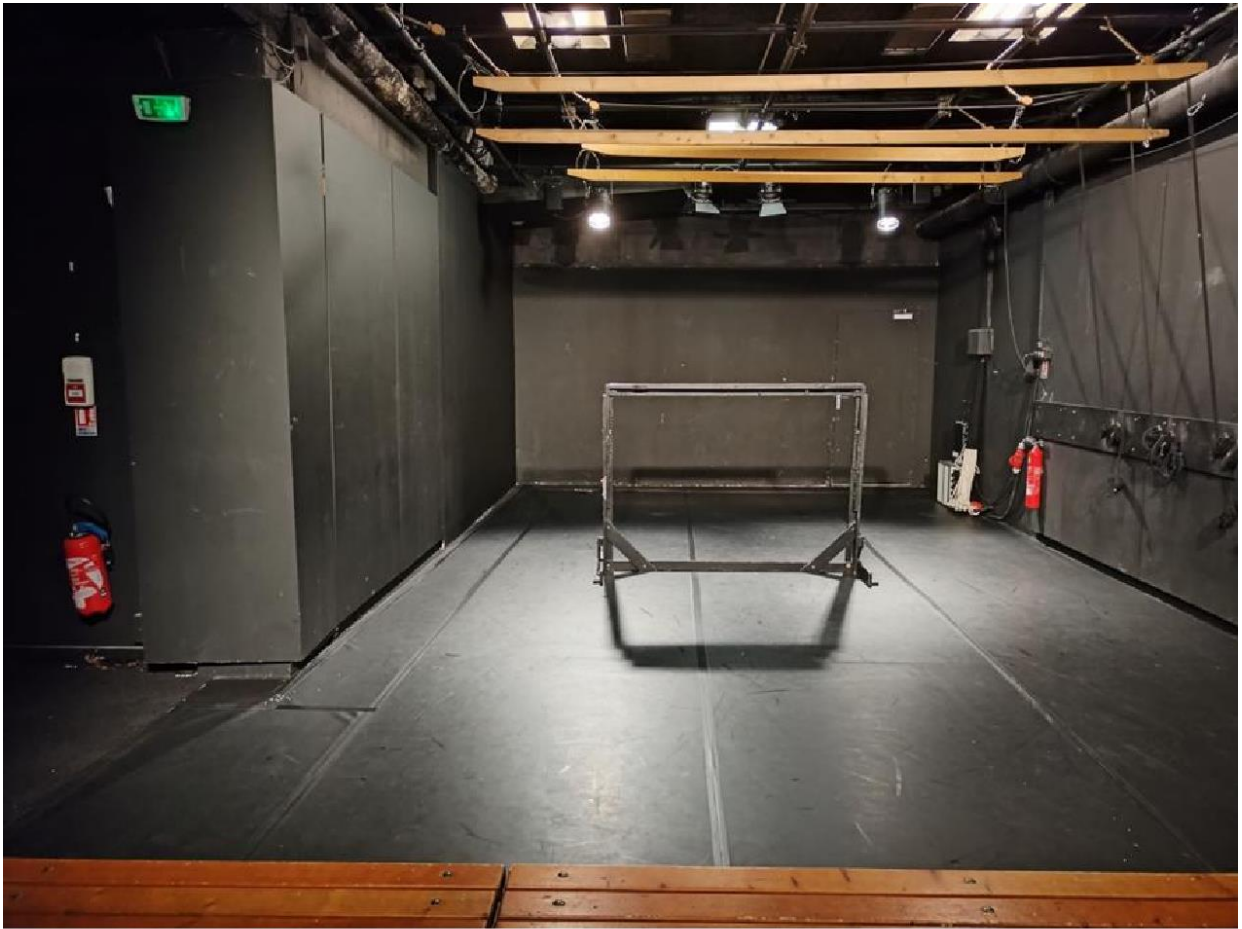
La salle de répétition dispose de 47 places.

La salle de répétition se compose de deux gradins démontables.

Le personnel est sensibilisé à la nécessité d'adapter son accueil aux différentes personnes en situation de handicap.

Nous vous invitons à nous prévenir en amont de votre venue.

Nous pourrions vous proposer un placement qui vous convient.



## 6 — Accessibilité des autres espaces

### Les Sanitaires :



L'accès aux sanitaires est possible à toutes personnes à mobilité réduite. Les espaces de circulation et l'accès aux points d'eau sont aux normes d'accessibilité.

Les sanitaires situent entre l'atelier et la salle de répétition.

# 7 – Annexes

## [ 1 ] ATERP – NOTICE ACCESSIBILITE



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

le 1 septembre 2023

### Enregistrement de l'attestation d'accessibilité n°13873296

Bonjour

L'attestation d'accessibilité de votre ERP réalisée via la plateforme [demarches-simplifiees.fr](https://demarches-simplifiees.fr) et dont les informations administratives sont détaillées ci-dessous a été enregistrée le 01/09/2023.

Identité du déclarant :  
Doublet Lucie  
Identification de l'établissement :  
Théâtre aux Mains Nues,  
32341933300030  
situé au 7 Square des Cardeurs 75020 Paris  
classé en : ERP de 5e catégorie (variable, généralement <201 pers)

Vous devez adresser une copie de ce document à votre mairie, qui la transfèrera à la commission pour l'accessibilité communale ou intercommunale pour l'accessibilité rendue obligatoire dans toute commune ou intercommunalité comptant plus de 5000 habitants (art. L 2143-3 du code général des collectivités territoriales).

Cette attestation doit également être insérée dans votre registre public d'accessibilité. Pour en savoir plus sur le registre public d'accessibilité, consultez la rubrique dédiée au registre public d'accessibilité de la page internet de la DMA relative à l'accessibilité des établissements recevant du public sur le site du Ministère de la Transition écologique et solidaire.

Vous pouvez également faire connaître votre établissement auprès de tous les publics en renseignant la plateforme Acceslibre, via le lien suivant : [www.acceslibre.beta.gouv.fr](https://www.acceslibre.beta.gouv.fr)

Cordialement,

Votre Direction Départementale des Territoires (et de la Mer)

## [ 2 ] FORMATION



### Attestation de fin de formation

Je soussigné, Denis THEVENIN représentant légal de l'AGECIF dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le n°117 509 690 75 auprès du préfet de la région d'Ile de France. Ceci ne vaut pas agrément de l'Etat.

**Madame Anaëlle TANDEAU DE MARSAC** a bien suivi au sein de l'AGECIF la formation :

#### **Devenir référent handicap**

##### **Objectifs pédagogiques de la formation**

- porter un regard neuf sur les situations de handicap
- comprendre les besoins des personnes en situation de handicap
- repérer les situations problématiques
- anticiper les difficultés ou les insatisfactions
- appréhender les missions du référent dans son organisation
- accueillir les personnes en situation de handicap dans l'entreprise
- permettre le dialogue pour participer au maintien dans l'emploi
- conseiller ses collaborateurs dans la limite de ses responsabilités
- conseiller les salariés comme les dirigeants
- impliquer des équipes dans la démarche d'intégration et d'inclusion
- suggérer des actions de sensibilisation et de prévention
- choisir de s'engager ou non comme référent dans son entreprise

**du 07 au 09 novembre 2022** pour une durée de : **14.00 heures** heures

Dates de formation : **lundi 07 novembre 2022, mardi 08 novembre 2022, mercredi 09 novembre 2022.**

Lieu : Classe virtuelle

Formateur : Aurélie MONGIS

Cette attestation est délivrée pour valoir ce que de droit.

Fait à Paris, le 09/11/2022.

Pour l'AGECIF  
Denis Thévenin

AGECIF – 22 rue de Picardie 75003 Paris – Tél : 01.48.87.58.24 – Mél : [accueil@agecif.com](mailto:accueil@agecif.com) – SIRET : 33213727200024 – NAF : 8559A  
*Organisme de formation dont la déclaration d'activité est enregistrée sous le numéro 117 509 690 75  
auprès du préfet de la région d'Ile de France. - Ceci ne vaut pas agrément de l'état.*



# Bien accueillir les personnes handicapées

## I. Accueillir les personnes handicapées

Voici quelques conseils généraux et communs à tous les types de handicap :

- ➔ Montrez-vous disponible, à l'écoute et faites preuve de patience.
- ➔ Ne dévisagez pas la personne, soyez naturel.
- ➔ Considérez la personne handicapée comme un client, un usager ou un patient ordinaire : adressez-vous à elle directement et non à son accompagnateur s'il y en a un, ne l'infantilisez pas et vouvoyez-la.
- ➔ Proposez, mais n'imposez jamais votre aide.

Attention : vous devez accepter dans votre établissement les chiens guides d'aveugles et les chiens d'assistance. Ne les dérangez pas en les caressant ou les distrayant : ils travaillent.

## II. Accueillir des personnes avec une déficience motrice



### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ➔ Les déplacements ;
- ➔ Les obstacles dans les déplacements : marches et escaliers, les pentes ;
- ➔ La largeur des couloirs et des portes ;
- ➔ La station debout et les attentes prolongées ;
- ➔ Prendre ou saisir des objets et parfois la parole.



### 2) Comment les pallier ?

- ➔ Assurez-vous que les espaces de circulation sont suffisamment larges et dégagés.
- ➔ Mettez, si possible, à disposition des bancs et sièges de repos.
- ➔ Informez la personne du niveau d'accessibilité de l'environnement afin qu'elle puisse juger si elle a besoin d'aide ou pas.

## III. Accueillir des personnes avec une déficience sensorielle

### A/ Accueillir des personnes avec une déficience auditive



#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ➔ La communication orale ;
- ➔ L'accès aux informations sonores ;
- ➔ Le manque d'informations écrites.

#### 2) Comment les pallier ?

- ➔ Vérifiez que la personne vous regarde pour commencer à parler.
- ➔ Parlez face à la personne, distinctement, en adoptant un débit normal, sans exagérer l'articulation et sans crier.
- ➔ Privilégiez les phrases courtes et un vocabulaire simple.
- ➔ Utilisez le langage corporel pour accompagner votre discours : pointer du doigt, expressions du visage...
- ➔ Proposez de quoi écrire.
- ➔ Veillez à afficher, de manière visible, lisible et bien contrastée, les prestations proposées, et leurs prix.

### B/ Accueillir des personnes avec une déficience visuelle



#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ➔ Le repérage des lieux et des entrées ;
- ➔ Les déplacements et l'identification des obstacles ;
- ➔ L'usage de l'écriture et de la lecture.



## 2) Comment les pallier ?

- ➔ Présentez-vous oralement en donnant votre fonction. Si l'environnement est bruyant, parlez bien en face de la personne.
- ➔ Informez la personne des actions que vous réalisez pour la servir. Pré-cisez si vous vous éloignez et si vous revenez.
- ➔ S'il faut se déplacer, proposez votre bras et marchez un peu devant pour guider, en adaptant votre rythme.
- ➔ Informez la personne handicapée sur l'environnement, en décrivant précisément et méthodiquement l'organisation spatiale du lieu, ou en core de la table, d'une assiette...
- ➔ Si la personne est amenée à s'asseoir, guidez sa main sur le dossier et laissez-la s'asseoir.
- ➔ Si de la documentation est remise (menu, catalogue...), proposez d'en faire la lecture ou le résumé.
- ➔ Veillez à concevoir une documentation adaptée en gros caractères (lettres bâton, taille de police minimum 4,5 mm) ou imagée, et bien contrastée.
- ➔ Certaines personnes peuvent signer des documents. Dans ce cas, il suffit de placer la pointe du stylo à l'endroit où elles vont apposer leur signature.
- ➔ N'hésitez pas à proposer votre aide si la personne semble perdue.

## IV. Accueillir des personnes avec une déficience mentale



### A/ Accueillir des personnes avec une déficience intellectuelle ou cognitive

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ➔ La communication (difficultés à s'exprimer et à comprendre) ;
- ➔ Le déchiffrage et la mémorisation des informations orales et sonores ;
- ➔ La maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul ;
- ➔ Le repérage dans le temps et l'espace ;
- ➔ L'utilisation des appareils et automates.

## 2) Comment les pallier ?

- ➔ Parlez normalement avec des phrases simples en utilisant des mots faciles à comprendre. N'infantilisez pas la personne et voyez-la.
- ➔ Laissez la personne réaliser seule certaines tâches, même si cela prend du temps.
- ➔ Faites appel à l'image, à la reformulation, à la gestuelle en cas d'incompréhension.
- ➔ Utilisez des écrits en « facile à lire et à comprendre » (FALC).
- ➔ Proposez d'accompagner la personne dans son achat et de l'aider pour le règlement.

### B/ Accueillir des personnes avec une déficience psychique

#### 1) Principales difficultés rencontrées par ces personnes

- ➔ Un stress important ;
- ➔ Des réactions inadaptées au contexte ou des comportements incontrôlés ;
- ➔ La communication.

#### 2) Comment les pallier ?

- ➔ Dialoguez dans le calme, sans appuyer le regard.
- ➔ Soyez précis dans vos propos, au besoin, répétez calmement.
- ➔ En cas de tension, ne la contredisez pas, ne faites pas de reproche et rassurez-la.

Pour en savoir plus sur la manière d'accueillir une personne handicapée :  
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/Bien-accueillir-les-personnes.html>

Conçu par la DMA en partenariat avec :

APAJH, CDEF, GPSAA, CGAD, GCPME, FCD, SYNHORCAT, UMIH, UNAPEI.